



Aigle, 25 novembre 2021

## Communiqué de presse

### **TPC et Commune définissent les futurs schémas et projets liés à la traversée ferroviaire d'Aigle incluant une option de gare souterraine pour le départ des trains TPC.**

Les études de faisabilité pour la mise en tronc commun des lignes de l'Aigle-Leysin (AL) et de l'Aigle-Sépey-Diablerets (ASD) sont terminées. Les solutions envisagées pour la traversée ferroviaire d'Aigle impliquent de gros travaux avec de nombreuses contraintes. La nouvelle option de gare souterraine TPC, vient modifier la donne initiale et pourrait rendre réalisables certaines variantes envisagées à l'horizon 2035. Dans un proche avenir, la rue de la Gare et l'avenue des Ormonts devront subir d'importants chantiers liés à la mise en conformité des haltes et à la sécurisation de l'infrastructure pour répondre à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

La Municipalité a pris connaissance des résultats des études réalisées par les Transports publics du Chablais (TPC) concernant les variantes envisagées pour la mise en tronc commun des lignes de l'Aigle-Leysin (AL) et de l'Aigle-Sépey-Diablerets (ASD) dans leur traversée d'Aigle. Ces travaux de faisabilité font écho à la décision unanime prise par les Etats Généraux, réunissant les représentants de tous les groupes politiques aiglons lors de deux sessions au sujet du centre-ville en octobre 2016 et mai 2017. Les résultats présentés par les TPC se concentrent sur trois projets, une **variante en tunnel au sud**, une **variante en surface en site propre** et une **variante avec une tranchée couverte**. Chacune de ces variantes ont des problématiques inacceptables pour l'une ou l'autre des parties prenantes. « *La variante de passage des trains en site propre et en surface sur l'avenue de Loës, variante de référence pour l'OFT, est inconcevable pour la Ville qui se verrait coupée en deux* » explique Grégory Devaud, syndic d'Aigle.

Enfin le projet de tronc commun AL – ASD implique une reconnexion de la ligne de l'AL avec un passage sur la Grande Eau. Plusieurs options ont été étudiées.

#### **Nouveau projet de gare souterraine TPC**

Au regard des différents résultats, la Municipalité souhaite que les TPC étudient un projet de gare souterraine TPC à l'endroit du départ des trains AL, ASD et AOMC. Cette nouvelle option pourrait rendre réalisable deux des variantes proposées soit la variante tunnel sud et celle avec une tranchée couverte. « *L'option de gare souterraine débloque la situation et permet aux TPC d'avancer dans ce projet de sécurisation indispensable. La réalisation de ce tronc commun est envisagée dans un horizon de 15 ans qui implique de trouver les financements nécessaires à ces projets interconnectés* » complète Grégoire Praz, Directeur des TPC. Du côté de la municipalité l'orientation donnée désormais à ces projets est cohérente avec les décisions relatives à la requalification de la Place de la Gare et de la Place du Marché. Un préavis sera soumis dans ce sens au Conseil communal.

### **Coûts et financement des variantes initiales et projets incluant la gare souterraine**

Pour les variantes étudiées avec la gare actuelle, environ 54 millions seraient payés par la Confédération sur la base de la variante de référence, qui prévoit une mise en site propre en surface des voies de l'AL et de l'ASD sur l'avenue de Loës. L'analyse des surcoûts pour les variantes « Tunnel Sud » et « Tranchée Couverte » (avec la gare actuelle) montre un surcoût de l'ordre de 40 millions à répartir entre différents acteurs dans une proportion à discuter encore.

Dans le nouveau scénario avec une gare souterraine, une analyse de variantes, à la fois technique et de coûts, est préconisée pour trouver une solution satisfaisante. Les surcoûts, ainsi que le projet de la gare souterraine feront l'objet d'une analyse de coûts / financement par les différents acteurs que sont le rail, la route et l'urbanisme de la ville.

### **Rue de la Gare et avenue des Ormonts bientôt en chantier**

Dans l'immédiat et sans rapport avec le projet de tronç commun AL - ASD, les TPC ont l'obligation légale d'entreprendre rapidement des travaux liés à la mise en conformité des haltes « Place du marché » et à la sécurité de l'infrastructure des voies. De plus certains passages doivent être élargis pour permettre la circulation du nouveau matériel roulant prévu fin 2024. La rue de la Gare et l'Avenue des Ormonts seront touchées par ces travaux. Parallèlement, la Commune s'adaptera à cette phase de chantier pour réaliser les travaux sur les infrastructures souterraines et de surface prévues par les préavis 2014-16 et 2014-17 votées par le Conseil communal pour un peu plus de 7 millions.

### **Contacts:**

Grégory Devaud, syndic d'Aigle, [gregory.devaud@aigle.ch](mailto:gregory.devaud@aigle.ch), 079 641 64 37

Grégoire Praz, directeur des TPC, [gregoire.praz@tpc.ch](mailto:gregoire.praz@tpc.ch), 079 736 00 65

**Annexe** : Schéma du plan du passage des variantes.